

piration de ce délai et de formuler leurs objections s'ils sont opposés à l'adoption de ce projet.

4.—Prolongement de la ligne de la rue Atwater, de la rue Wellington à la rue Notre-Dame.

Les représentants de la Ville et de la Compagnie déclarent que cette ligne, pour le présent ne peut être établie, surtout à cause du fait qu'il faudrait construire à grands frais un tunnel audessous des voies de la Compagnie du Grand Tronc, à la rue d'Argenson.

Sur proposition de l'échevin Monahan, il est alors, Résolu: De prier le Bureau des Commissaires de faire préparer un estimé du coût de la construction de ce tunnel et d'étudier s'il n'y aurait pas possibilité de le construire bientôt.

5.—Etablissement d'une ligne de tramways dans le quartier Emard, afin de satisfaire aux besoins de la population de ce quartier.

Le représentant de la Compagnie ayant acquiescé à la demande faite relativement à l'établissement de cette ligne, via la rue St. Patrice, le Boulevard Monk jusqu'à la rue Allard, les tramways devant suivre le même parcours pour revenir, pourvu cependant qu'un arrangement soit fait de façon à ne pas préjudicier aux droits que la Compagnie pourrait avoir dans d'autres cas semblables, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant que ladite ligne soit établie et déclarant que le consentement de la Compagnie ne sera pas interprété comme établissant un précédent et n'affectera en aucune manière les droits de la Cité et de ladite Compagnie relativement à l'établissement de cette ligne.

6.—Continuer la ligne de la rue Notre-Dame, de façon à ce que les tramways qui se dirigent vers l'ouest, passent par les rues Fulford, Workman, pour revenir rue Notre-Dame.

Le représentant de la Compagnie se déclare prêt à poser les voies nécessaires pour établir la ligne suggérée.

L'étude de cette question est remise à la prochaine séance.

A la suggestion de M. l'échevin Poissant, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil à l'effet de fusionner les lignes des rues Mont-Royal et Frontenac, de façon à ce qu'à l'avenir les tramways circulent de l'encoignure des Avenues Mont-Royal et du Parc, le long de l'Avenue Mont-Royal jusqu'à la rue Iberville, rue Iberville jusqu'à la rue Frontenac et rue Frontenac jusqu'à la rue Notre-Dame. Les tramways devant circuler sur cette ligne dans les deux sens.

Soumise et lue une lettre de M. J. A. Girard, 923 Avenue Mont-Royal faisant certaines suggestions au sujet de la ligne de la rue Frontenac.

Résolu: De donner instructions au secrétaire de faire connaître à M. Girard le changement proposé aux lignes des rues Frontenac et Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'éch. POISSANT, il est

Résolu: Vu les déclarations faites à certains journaux par le Président de la Compagnie des Tramways à l'effet que le Conseil néglige de se rendre aux demandes de la Compagnie des Tramways pour l'établissement de nouvelles routes, de faire rapport au Conseil établissant les faits tels qu'ils existent et recommandant de prier ladite Compagnie de mettre devant le Conseil toutes les demandes ou suggestions qu'elle désirent faire pour mettre fin à l'encombrement dont le public se plaint et pour donner aux citoyens des différents quartiers de la Cité, le service de tramways dont ils ont besoin.

Adjournement.

JULES CREPEAU,
Asst. Greffier de la Cité.

* * *

COMMISSION SPECIALE DE RECEPTIONS.

Compte rendu de l'assemblée du 26 juillet 1912.

Sont présents: Son Honneur le Maire, MM. les échevins Boyd, président, Emard, O'Connell, Poissant et Macdonald,

examine les proposed limitations of car stops and to state their objections thereto.

4.—Extension of the Atwater line, from Wellington to Notre-Dame street.

The representatives, both of the City and of the Company stated that said line could not be established at present, owing to the fact that a tunnel would have to be constructed, at great expense, over the Grand Trunk Railway tracks at Argenson street.

On motion of Ald. Monahan, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to have an estimate prepared of the cost of constructing said tunnel and to consider if it would not be possible to construct the same without too much delay.

5.—Establishment of a car line in Emard ward, in order to meet the requirements of said ward.

The representatives having granted the request made in connection with the establishment of said line, via St. Patrick street, Monk Boulevard, to Allard street, returning by the same streets, provided however, that an agreement be entered into without interfering with the rights the Company may have in similar cases, it was

Resolved: To report to Council, recommending that said line be established, and stating that the consent of the Company shall not be construed as a precedent and shall not affect in any way the rights of the City and of said Company as regards the establishment of said line.

6.—Continue the Notre-Dame street line so that the cars going west shall pass through Fulford and Workman streets to return by Notre-Dame street.

The Company's representative stated he was ready to lay the necessary tracks for the establishment of the proposed line.

Consideration of said question was deferred until the next meeting.

At the suggestion of Ald. Poissant, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that Mount-Royal and Frontenac street lines be amalgamated so that, in future, the cars may run from the corner of Mount-Royal and Park avenues to Iberville street, on Iberville street to Frontenac street and on Frontenac to Notre-Dame street. The cars to run on said line in both directions.

Submitted and read a letter from Mr. J. A. Girard, 923 Mount-Royal avenue, making certain suggestions anent the Frontenac street line.

Resolved: That instructions be given to the secretary to inform Mr. Girard of the proposed change to Frontenac and Mount-Royal streets.

On motion of Ald. Poissant, it was

Resolved: In view of the statements made to certain newspapers by the President of the Tramways Co., to the effect that the Council neglects to accept the offers of the Tramways Co., for the establishment of new routes:

That a report be made to Council stating the facts as they actually are, and recommending that said company be requested to submit to Council all the applications or suggestions they wish to make in order to put an end to the congestion complained of by the public and to give the citizens of the different wards of the City, the car service they require.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Asst. City Clerk.

* * *

SPECIAL COMMITTEE ON RECEPTIONS.

Report of meeting held on the 26th July 1912.

Present: His Worship the Mayor, Aldermen Boyd, chairman, Emard, O'Connell, Poissant, and Macdonald.